



RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00323

Numéro SIREN : 518 931 621

Nom ou dénomination : SARL 2P

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2017 sous le numéro de dépôt 1369

ENREGISTRE

« 2.P »
SARL AU CAPITAL DE CINQUANTE MILLE EURO
27, RUE HAUTE - PRINGY (51300)
SIRET 518.931.621.00016

10 AOUT 2017

Au Greffe du tribunal de Commerce
De Chalons en Champagne
Sous le N°

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 JUN 2017

Le Greffier

Sur convocation de la gérance par un courrier en date du 1^{er} juin 2017, annexé aux présentes, les associés se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à 9 heures, aux fins d'approuver les comptes annuels de la société pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 conformément aux articles : 19 et 20 des statuts

SONT PRESENTS :

Monsieur VINCENT MADASCHI
Demeurant : 2 Rue Louis GUIBERT à SOULANGES (51300)
Titulaire de : 980 Parts sociales

Monsieur REGIS AMELOOT Représentant légal de la société MARAM, Gérant,
Demeurant : 69 Rue Frédéric CHOPIN à NIEPPE (59850)
Titulaire de 20 Parts sociales

Soit un total de 1000 parts sociales, représentant la totalité des parts libérées dans le capital social de la société 2.P.

Le Gérant dépose les documents comptables arrêtés au 31 décembre 2016, le rapport de gestion et le texte des résolutions proposées par la Gérance, documents que les associés reconnaissent avoir reçus.

Résolution numéro 1 : Approbation des comptes de l'année 2016.

Le Gérant souligne l'excellence des résultats de l'exercice en soulignant l'accroissement de 24% du chiffre d'affaires de l'année, en passant de 783.109 € en 2016 à 972.832 € en 2016 et permettant un résultat net de : 38.480 € soit 3.97 % des produits d'exploitation contre 4.69 % en 2015. Un léger tassement
Il félicite le travail de Monsieur MADASCHI Vincent qui a permis ces résultats. Après lecture du rapport du rapport de gestion de la gérance, le bilan et les comptes d'exploitation et de résultat sont approuvés par les associés. Les perspectives pour l'année 2017 sont à en baisse, en cause la diminution des commandes du groupe VIVARTE, toutefois l'ouverture de nouveaux clients comme JARDILAND, INTERSPORT doivent permettre de faire un exercice correct en 2017 avec le même objectif de résultats.

Les associés donnent quitus à la Gérance de tous les actes de sa gestion durant l'exercice écoulé

Adoptée à l'unanimité

Résolution numéro 2 : Affectation des résultats.

Les résultats de l'année 2016 (38.480.05 €) sont portés en totalité au report à nouveau créditeur.

Adoptée à l'unanimité

(Signature)

(Signature)

Résolution numéro 3 : Rémunération de la gérance et de l'associé majoritaire.

Les associés entérinent les honoraires versés à la Gérance pour l'exercice écoulé à la somme de : 7.200,00 € H.T.

En ce qui concerne Monsieur VINCENT MADASCHI, sa rémunération brute de l'année 2016 s'est monté à la somme de : 47.167 €

Adoptée à l'unanimité

Résolution numéro 4 : Approbation des comptes courants

Les associés, après avoir pris connaissance des chiffres déterminent les comptes courants créditeurs de :

Monsieur VINCENT MADASCHI à hauteur de 402,78 €
La S.A.R.L MARAM à hauteur de 0,00 €

Adoptée à l'unanimité

Résolution numéro 5 : Distribution de dividendes.

Les associés, compte tenu des bons résultats des 2 dernières années d'allouer aux associés de distribuer un dividende brut de 14 € par part sociale, soit : 14.000 € pour la totalité des parts de la société, et affecté de la façon suivante :

Monsieur VINCENT MADASCHI : 13.720,00 € BRUT
La S.A.R.L MARAM : 280,00 € BRUT.

Pour Monsieur MADASCHI, les formalités et déclarations aux impôts feront l'objet des prélèvements obligatoires de la C.S.G. et de la libération forfaitaire de 21 % de l'impôt sur le revenu.

Ces dividendes sont affectés en comptes courants de la société.

Ces dividendes sont prélevés sur le report à nouveau. Ainsi, après cette opération, le report à nouveau se montera à :

Report à nouveau au 1^{er} janvier 2017 : 39.576,84 €
Affectation du résultat 2016 : + 38.480,05 €
Dividendes bruts - 14.000,00 €
Report à nouveau au 1^{er} juillet 2017 : 64.056,89 €

Enfin les associés décident de porter dans le poste : Autres réserves la totalité du report à nouveau ainsi déterminé soit la somme de : 64.056,89 €

Résolution numéro 6 : Formalités

Les associés chargent la gérance de procéder aux formalités du dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS en CHAMPAGNE du bilan et compte de résultat et ses annexes.

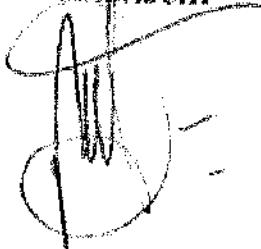
Adoptée à l'unanimité

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR : Le Président clôt la séance à 10 H 00.

Fait en quatre originaux, le 19 juin 2017

SIGNATURE DES ASSOCIES :

- VINCENT MADASCHI



- Pour la société MARAM
REGIS AMELOOT



IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2P**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS I ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)

(voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : **SARL 2P**

Adresse de l'entreprise : **27 Rue haute**

51300 PRINGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **5 1 8 9 3 1 6 2 1 0 0 0 1 6**

Néant *

				Exercice N, clos le, 31122016		N-1 31122015		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AE	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 879	16 488	18 373	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 541	37 470	8 727	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (E)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG	4 567	4 567			
Autres immobilisations financières *	BH		BI	850	850	670		
TOTAL (II)		BJ	82 795	23 420	59 374	27 770		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	31 099	BM	31 099	9 365	
		En cours de production de biens	BN	6 400	BC	6 400	15 724	
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	156 603	BY	156 603	149 491	
		Autres créances (3)	BZ	8 914	CA	8 914	4 039	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valcurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	53 955	CG	53 955	22 626		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 458	CI	3 458	3 330		
	TOTAL (III)	CJ	260 430	CK	260 430	204 576		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	343 224	23 420	319 804	232 346		
Renvois : (1) Dont droit au bail:								
Clause de réserve de propriété: *								
Immobilisations :								
Stocks :								
Créances :								
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	5 417	(3) Part à plus d'un an :	CR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2P</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	39 577	3 094	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	38 480	36 483	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	133 057	94 576	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	27 672	396	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	403	1 950	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 444	37 764	
	Dettes fiscales et sociales	DY	75 319	91 275	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	15 908	6 385	
TOTAL (IV)	EC	186 747	137 770		
Ecarts de conversion passif *	(V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	319 804	232 346		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	186 747	137 770		
		27 672	396		

Désignation de l'entreprise : SARL 2P		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		FA	FB	FC	Exercice (N-1)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *						
	Production vendue { biens* services *	FD		FD			
		FG	972 832	FG			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	972 832	FK		785 109	
	Production stockée *				972 832	785 109	
	Production immobilisée *				(9 324)	(9 112)	
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				1 311		
	Autres produits (1) (11)				3 557	1 998	
					89	21	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	968 464	778 017	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						
	Variation de stock (marchandises) *						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				317 269	255 493	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				(18 721)	16 756	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				262 022	216 568	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				5 531	1 472	
	Salaires et traitements *				248 604	158 207	
	Charges sociales (10)				98 006	75 733	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				10 637	8 549
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Autres charges (12)							
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	152	92	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GF	923 500	732 871	
opérations et communs	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GG	44 964	45 146	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	125		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	125		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 905	4 651	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	2 905	4 651	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 780)	(4 651)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	42 184	40 495	

Désignation de l'entreprise SARL 2P		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 4 700	494
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	24 210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 4 700	24 704
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 694	1 383
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 698
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 694	22 082
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 4 006	2 623
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 7 710	6 635
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 973 289	802 721
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 934 809	766 239
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 38 480	36 483
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP 23 456	21 377
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 543	1 660
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
PV	Charges exceptionnelles 694	Produits exceptionnels	
REMB ASSEDIC 2013 A 2015		4 700	
CESSIONS IMMOS			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SARL 2P**

Néant *

(* à pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS	30 779	KT		KU	4 449	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 688	KW		KX	25 033	
		Matériel de transport *			KY	2 278	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 422	LC		LD	8 012	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
		Avances et acomptes			LK		LL		LM		
		TOTAL III			LN	42 167	LO		LP	37 494	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	670	1U		1V	7 030	
	TOTAL IV				LQ	670	LR		LS	7 030	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	42 837	ØH		ØJ	44 524

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		1Z	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets et am des constructions	IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	862	MK	34 367	ML	
		Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	32 721	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 278	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 422	MT	8 012	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	2 283	NH	77 378	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		1J		2E	2 283	2F	5 417	2G	
	TOTAL IV		1J		NJ	2 283	NK	5 417	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØK	4 567	ØL	82 795	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 2P**

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III	QU	QV	QW	QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN	ØP	ØQ	ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M5	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agencem. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agencem. am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

Z8

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise : SARL 2P Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	3 013 UB	3 013 UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	3 013 UF		
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : **SARL 2P**

Néant *

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP	4 567	UR	4 567	US				
	Autres immobilisations financières	UT	850	UV	850	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	156 603		156 603					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)	Z1								
	Personnel et comptes rattachés	UY	400		400					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	200		200					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 746		6 746				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 567		1 567				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS	3 458		3 458					
	TOTAUX			174 392	174 392					
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	4 567						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE								
		VF								

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	27 672		27 672						
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	67 444		67 444						
Personnel et comptes rattachés		8C	13 467		13 467						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 856		25 856						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 372		34 372						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 624		1 624						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	403		403						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	15 908		15 908						
TOTAUX			186 747	186 747							
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL								403	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : **SARL 2P**

Néant *

Exercice N, clos le : **31122016**

I. RENTEGRATIONS

BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	38 480		
	Autres avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	4 685	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	347	WC			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			XD			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			XE	5 032		
	Amendes et pénalités		WJ	694	Charges financières (art.212 bis) *		XZ			XW	694	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	7 710

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
--	----	--	----

Moins-values nettes a long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		K7	
	- imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		ZN
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DEDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV
			- imposées au taux de 0 %		
		- imposées au taux de 19 %		WH	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WP	
		- imputées sur les déficits antérieurs		WW	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		XB			
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		I6			

Régime des sociétés mères et des filiales *	Produit net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation	2A
---	--	----

Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *			
	Majoration d'amortissement *			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F
			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI

Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

III. RESULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI	44 096
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	44 096
			XO	0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2016

Libellé	Montant
C.I.CB	7 820
Totalisation	7 820

Désignation de l'entreprise SARL 2P		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Provisions pour risques et charges *	ZV	ZW
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓	↓
	ligne WI	ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	<input type="checkbox"/>
--	--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL 2P												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	3 094		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	36 483			Dividendes		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves		ØE				Autres répartitions			ZF			
	TOTAL I		ØF	39 576			Report à nouveau			ZG	39 576		
										TOTAL II		39 576	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice											XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7			Exercice N :		Exercice N-1 :					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YQ								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YR								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YS								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	9 840		YT		48 190		85 790			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YX		24 633		17 313				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				YU		47 248						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				SS		26 504		26 067				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES			YV							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ST		115 447		87 398				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				ZJ		262 022		216 568				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			YW		1 071		536			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				9Z		4 460		936				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YX		5 531		1 472				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YY		187 831		158 954				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *				YZ		97 622		76 866				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØB		173 356						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0, handicapés : 0)				ØS								
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				YP		6		4				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				RL								
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP			ZK							
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)		ZR	
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
										- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA			Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		
					Plus-values à 19%		JM			Imputations		JL	
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		
					Plus-values à 19%		JP			Imputations		JO	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH					N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL 2P**

Néant *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

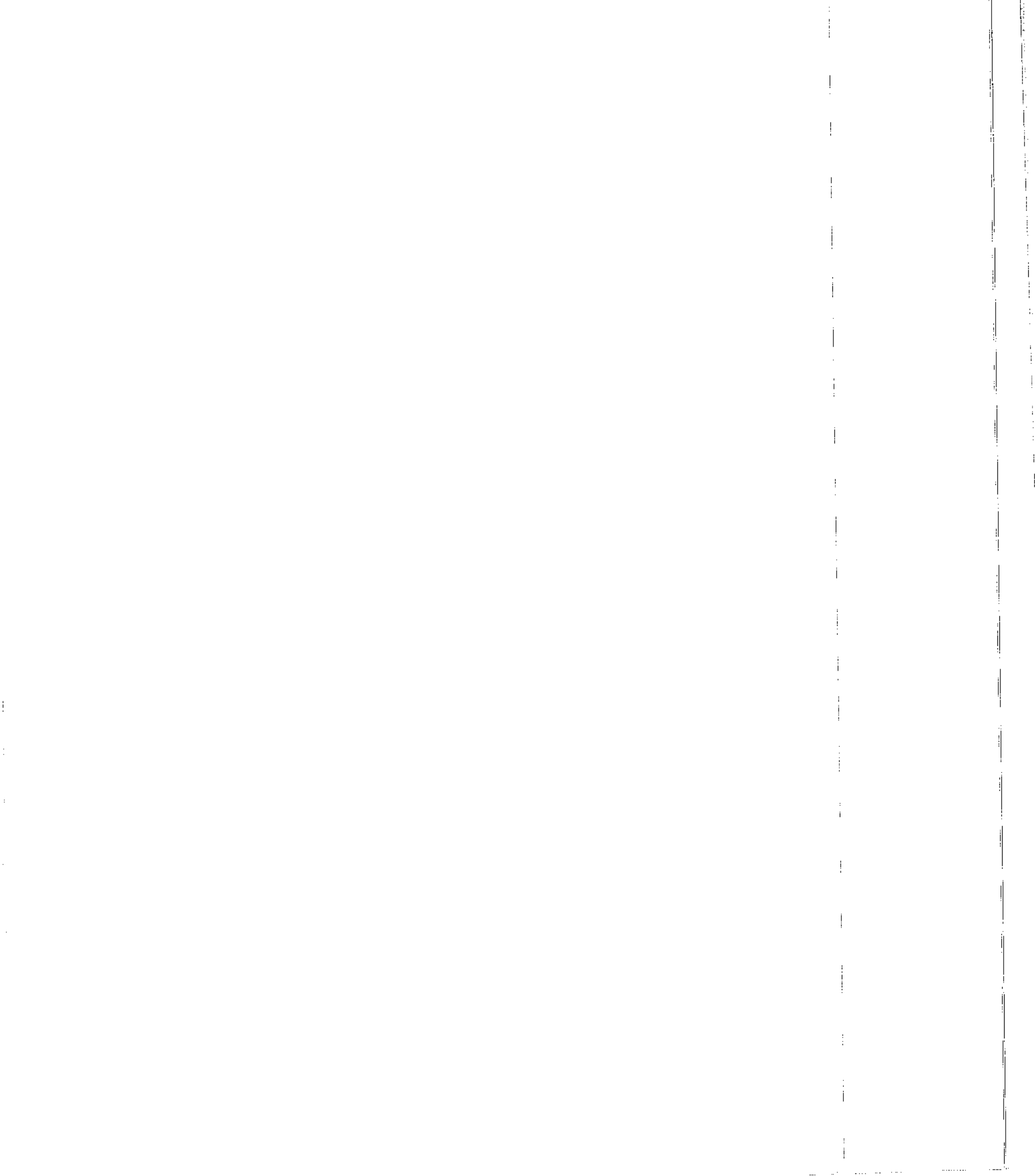
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		①	②	③	④	⑤	⑥
		①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	ORDINATEUR	1 422			1 422	
	2	OUTILLAGES	862			862	
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
				⑫	⑬	⑭	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOSÉ | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 1 | 6 |

N° SIRET | 5 | 1 | 8 | 9 | 3 | 1 | 6 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE | SARL 2P

ADRESSE (voie) | 27 Rue haute

CODE POSTAL | 51300

VILLE | PRINGY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE | P5

Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032